

Commune
de AZÉ
41100

(Loir-et-Cher)

Date de la convocation
29/06/2022

En exercice	Présents	Votants
14	10	14

Séance du 7 Juillet 2022

L'an deux mil vingt-deux, le sept du mois de juillet à 19 heures, 30 le Conseil Municipal de la Commune de AZE, dûment convoqué, s'est réuni à la Mairie sous la présidence de Madame BOULAY Maryvonne, Maire.

Présents : : Mesdames BIGOT Valérie, BOULAY Maryvonne, CHÉRAMY Laure-Aline, GUILLOU Sylvie, LANDRÉ Béatrice, RENOU Christelle
Messieurs CHÉRAMY Jacky, GAUTHIER Cédric, LELEU Eric, TYTGAT Loïc

Absent excusé : Mme MOTTIER Catherine qui a donné pouvoir à Mme RENOU Christelle

M. DELGADO Louis qui a donné pouvoir à Mme BOULAY Maryvonne

M. MARCO Benjamin qui a donné pouvoir à M. Eric LELEU
Mme JOLY-LAVRIEUX Martine qui a donné pouvoir à Mme Sylvie GUILLOU

OBJET DE LA
DELIBERATION

N° 2022-34 approbation
PEDT 2022/2023

Mme Christelle RENOU a été désignée secrétaire de séance ;

Madame le Maire laisse la parole à Mme CHÉRAMY Laure-Aline. Cette dernière informe que la commission des affaires scolaires s'est réunie le lundi 27 juin en présence de la directrice de l'école, de parents d'élèves délégués, de l'association Ribambelle et de la directrice de l'accueil périscolaire. Elle présente le projet Educatif Territorial (PEDT) qui a été préparé pour la rentrée 2022/2023.

Elle propose aux membres présents de bien vouloir l'approuver.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, des membres présents, le Conseil municipal,

DECIDE :

➤ d'autoriser Madame le Maire, à signer le Projet Educatif Territorial (PEDT) pour la rentrée scolaire 2022/2023, présenté par Madame CHÉRAMY Laure-Aline, après avoir été soumis à l'équipe enseignante et aux parents d'élèves.

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus et ont signé au registre les membres présents.

Le Maire



BOULAY Maryvonne

Certifié exécutoire
Reçu en Préfecture
Le :
Et publié ou notifié
Le :
Le Maire

BOULAY Maryvonne